Président(e), transférez le flash-info à vos adhérents.

Retrouver le flash-info sur le site <u>www.fnapec.com</u> Si le flash-info ne s'ouvre pas <u>cliquer ici</u>

mai 2012 n°16 Flash info de la FNAPEC www.fnapec.com

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Élèves des Conservatoires et Écoles de musique, de danse et de théâtre

Allo FNAPEC 06 83 51 83 11

courriel fnapec@orange.fr



La FNAPEC reçoit le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication

Dès le lendemain du concours Musiques d'Ensemble, le bureau a continué le travail :

- Musiques d'ensemble ; les résultats à envoyer à la presse, la radio, les festivals ...
- Réunion sur la danse au Ministère sur le Diplôme d'Etat de danse (voir plus loin la loi sur la danse et ses obligations)
- RV avec la commission culture de la FNCC* sur la démarche de CANOPEEA*; comment la FNCC et CANOPEEA pourront collaborer ?
- Répondre aux APEC dont le conservatoire est en danger (voir plus loin APEC RODEZ)
- Salon Musicora ; s'informer, chercher des annonceurs, des partenaires, faire connaître la FNAPEC (invitations gratuites pour nos adhérents)
- Élaboration de la revue FNAPEC ; voir les thèmes ci-dessous et envoyez d'urgence vos articles
- Suivre l'actualité des stages : les vacances approchent les propositions de stages nous parviennent, elles seront relayées régulièrement dans le flash-info.

Dates à retenir : 3 mai Assemblée ouverte CANOPEEA 14h-17h 11 mai réunion danse au Ministère de la Culture 11-12-13 Mai Salon Musicora au Palais

Brongniard Paris

*FNCC Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture CANOPEEA Collectif des assises nationales ouvertes sur les pratiques, l'éducation et l'enseignement artistique Musiques d'ensemble s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Le jury choisi par Martine Desvergnes n'a été dévoilé qu'au moment du concours. La FNAPEC tient à souligner que les qualités humaines et le professionnalisme des membres du jury ont fait de cet évènement un moment privilégié riche d'enseignements pour l'ensemble des participants. Nous les remercions très chaleureusement.

Malgré la difficulté du choix vu le niveau excellent de tous les groupes, les membres du jury ont trouvé rapidement un consensus. Après le concours tous les groupes ont pu échanger très longuement avec les membres du jury autour d'une flûte de champagne offert par la Maison Maillard, notre sponsor que nous remercions pour sa générosité et sa présence à nos côtés.

Malgré les vacances, nous avons eu du public. Nous fûmes très heureux de rencontrer des membres des APEC parisiennes qui ont promis de revenir l'année prochaine avec leurs adhérents.

Les dates de Musiques d'Ensemble 2013 vont être fixées dans les meilleurs délais afin que toutes les APEC puissent profiter de cette belle manifestation.

jury- résultats-partenaires bientôt les photos !!

Réunion danse

Le Ministère de la Culture vient de convoquer tous ses partenaires, associations de directeurs de conservatoire, établissements habilités pour délivrer le Diplôme d'Etat, compagnies de danse, FNAPEC, ... pour discuter de la refonte du Diplôme d'État de danse (obligatoire de par la loi).

A ce propos vérifiez si votre établissement respecte bien les consignes imposées par la loi sur la danse (et ses décrets d'application) ; vous aurez peut-être des surprises : des cours de danse donnés dans des salles externes qui ne sont pas du tout aux normes (plancher, vestiaire, ...) !!

consignes obligatoires de la loi sur la danse

Conservatoires en danger

Nous avons reçu un appel de l'APEC de Rodez. Son conservatoire à rayonnement départemental est en danger.

Lors de l'ouverture des Assises Nationales Ouvertes des Pratiques, Éducation et Enseignement artistiques de Brive, la FNAPEC avait rappelé que la "Crise" actuelle aurait des répercussions sur les établissements d'enseignement spécialisé. Les collectivités territoriales joueraient sur plusieurs leviers pour diminuer leurs coûts à savoir :

- augmenter les droits d'inscription (inefficace car moins d'inscriptions, beaucoup de désaffection, moins de rentrée d'argent et des coûts constants de fonctionnement)
- réduire le nombre de disciplines à savoir diminuer le nombre d'enseignants
- affecter les catégories des enseignants, remplacer des CA (Certificat d'Aptitude professeur) par des DE (diplôme d'Etat assistant spécialisé) ou des sans diplômes pour un coût moindre et un nombre d'heures d'enseignement accru (20h au lieu de 16h).
- ne pas titulariser les enseignants qui ont eu leur concours de fonctionnaire territorial

Les trois derniers choix peuvent affecter la qualité des enseignements au sein de l'établissement et ainsi ne peut répondre aux attentes des parents et des élèves.

Cela peut entraîner aussi une **désaffection** tant des enseignants très qualifiés (qui chercheront un autre établissement) que des familles qui rechercheront un conservatoire de qualité.

Le classement lui-même du conservatoire est en danger. Il peut être **déclassé** ou même ne plus être classé du tout. Les parents sont en droit de se demander ce que vaudrait l'enseignement donné à leurs enfants s'il n'est pas validé par des diplômes reconnus.

L'APEC de Rodez, adhérente à la FNAPEC, a fonctionné jusqu'en 2008, date à laquelle, les parents, pensant leur CRD entre de bonnes mains et sans problème, se sont peu à peu désintéressés de son fonctionnement. Le président d'alors, très isolé, s'est trouvé, à son grand regret, dans l'obligation de la dissoudre.

L'augmentation importante des tarifs pratiquée par le CRD de Rodez a entrainé la création d'une nouvelle APEC qui vient de nous alerter sur ses difficultés. Actuellement cette APEC n'est pas encore adhérente à la FNAPEC. <u>Pour plus d'info</u>
Vous pouvez signer la pétition pour aider cette APEC.

APEC(s) restez vigilantes. Informez nous dès que vous voyez des frémissements de changement. Nous ne sommes pas contre le changement ou l'évolution mais, forts de notre expérience collective, n'acceptez pas de compromis sans discussion préalable. C'est par votre présence que vous éviterez que votre conservatoire connaisse un jour les mêmes problèmes que celui de Rodez.

Allo FNAPEC 06 83 51 83 11 ou fnapec@orange.fr

11-12-13 Mai Salon Musicora Palais Brongniard Paris

Nous avons réussi à négocier une centaine d'invitations gratuites.

Faites votre demande très rapidement à

Allo FNAPEC ou fnapec@orange.fr

La distribution aura lieu par ordre d'arrivée et pensez aux délais de la poste.

Programme, exposants, animation

La revue FNAPEC est en cours. Les thèmes sont :

- les CHAM, les pratiques artistiques au sein de l'Éducation nationale et du Ministère de la Culture avec les contributions de tous les intervenants à la table ronde du congrès.
- Le choix des élus concernant les enseignements artistiques. Nous irons à la rencontre d'élus qui ont fait le choix d'investir dans des locaux magnifiques sans rechercher obligatoirement un classement mais visant surtout à satisfaire leur population , reconnaissant le bien fondé des enseignements artistiques.
- Le dossier "Que sont-ils devenus ?" est maintenu pour montrer les divers parcours que peuvent emprunter les élèves des conservatoire.

- Les pages réservées aux APEC et UR vous sont toujours ouvertes.

Si vous avez des articles sur les thèmes choisis, le dossier "Que sont-ils devenus ? " ou sur l'activité de votre conservatoire

n'hésitez pas à nous contacter. Allo FNAPEC ou <u>fnapec@orange.fr</u>

Demandez votre invitation gratuite pour MUSICORA (dans la limite de nos disponibilités)

Contactez nous. fnapec@orange.fr Allo FNAPEC 06 83 51 83 11

Flash d'information de la FNAPEC - Fédération Nationale des Associations de Parents d'élèves des Conservatoires

si vous ne souhaitez plus recevoir le flash-info de la FNAPEC adressez un courriel à fnapec@orange.fr